



Ça Gazouille au Relais

Bulletin n°57 — mai-juin 2024



Le printemps en fêtes

Comme chaque année, à la MCL, l'arrivée des beaux jours est marquée par l'organisation de temps festifs. Pour la plupart, vous connaissez déjà ces manifestations qui sont des rendez-vous incontournables pour les habitants de notre territoire.

Cette année, **la fête du jeu** aura une saveur particulière puisqu'elle coïncidera en date et lieu avec l'ouverture de la nouvelle microcrèche de la MCL: Les P'tits Loups des Bois.



Toute l'équipe de la MCL, la mairie de Coussay et l'ensemble des bénévoles vous proposeront un voyage avec les jeux à travers le monde et le temps. Soyez prêts au décollage

Fête du jeu - Dimanche 26 mai de 14h à 18h

Espace naturel - Rue de Clamart à Coussay les Bois.

Pour clôturer l'année scolaire, la MCL ouvrira ses portes pour une journée festive de découverte où ses activités seront à l'honneur.

Samedi 22 juin

Assemblée générale - horaire pas encore défini.

Fête de la MCL à partir de 14h.

Accès libre et gratuit

Soirée thématique sur la rupture de contrat

L'été approche, suivi de près par la rentrée scolaire. La fin de contrat entre parent -employeur et assistant maternel, ça se prépare.

Pour vous accompagner, les animatrices des relais petite enfance de Naintré, Vouneuil sur Vienne et La Roche Posay vous invitent à participer à une **réunion d'information sur la rupture de contrat**.

Elle s'adresse aux assistants maternels, parents employeurs et futurs parents-employeurs.

Jeudi 23 mai à 20h

À la Salle polyvalente, 1 rue Raymond-d'Argence à Chenevelles

Gratuit - Merci de vous inscrire auprès du relais

LES ANIMATRICES DES RELAIS INTERCOMMUNAUX DE NAINTRÉ, VOUNEUIL/VIENNE ET LA ROCHE POSAY VOUS INVITENT À UNE RÉUNION D'INFORMATION

MODALITES ADMINISTRATIVES: rupture de contrat

JEUDI 23 MAI 2024 20H

Salle polyvalente, 1 rue Raymond-d'Argence à Chenevelles

OUVERT AUX ASSISTANT.E.S MATERNEL.I.E.S ET AUX PARENTS EMPLOYEURS

GRATUIT
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE VOTRE RELAIS
05.49.86.80.78 - relaispetiteenfance@mcl-larocheposay.fr

Le Petit Prince
MCL Centre Social

Relais Petite Enfance - Point Informations Parents - Maison de la Culture et des Loisirs
Pôle Enfance Jeunesse "L'Îlot z'enfants" - 7 Rue Rensoir - 86270 La Roche Posay

Animatrices : Nathalie Pecqueur et Aurélie Meader - Tél : 05.49.86.80.78 / 07.82.77.41.53 -

E-mail : relaispetiteenfance@mcl-larocheposay.fr - Site : www.mcllarocheposay.fr

L'Actu du Relais

Et si on bougeait ensemble !!!

Inspirez... Expirez... Détendez-vous dans la joie et la bonne humeur avec 4 dates de votre rendez-vous **Yoga « Happy Zen »**

Les lundis 29 avril, 13 mai, 10 et 24 juin

À L'Îlot Z'enfants

2 créneaux : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30



Montre-moi comment tu bouges, tu rampes, tu cours et je serais attentif à tous tes mouvements, lors des ateliers motricité



Mardi 21 mai, jeudi 6 juin et mardi 18 juin

Au dojo de la MCL

2 créneaux : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30

Merci de vous inscrire auprès du relais

Visite de la médiathèque La Cabane du Lac



Depuis juin 2023, Grand Châtelleraut s'est équipé d'une infrastructure dédiée à la culture et au jeu pour tous les âges. Dans des locaux flambants neufs et adaptés au public dès le plus jeune âge, **la Cabane du lac** et son équipe proposent sur place, ou à l'emprunt, des centaines d'ouvrages et de jeux en tous genres. L'emprunt est gratuit pour tous les habitants de Grand Châtelleraut qui se sont inscrits auprès du réseau des médiathèques de l'agglomération.

Les ludothécaires ouvrent spécialement leurs portes pour deux séances dédiées spécialement au RPE de la MCL et aux P'tits Loups, afin de nous faire découvrir cet équipement.

Mardi 28 mai 2024

de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30

La Cabane du Lac - 35 rue Aliénor d'Aquitaine - Châtelleraut

Merci de vous inscrire auprès du relais.

Nombre de places limitées : maximum 13 enfants par groupe.



Promenons-nous...

1 2 3 nous irons au bois, 4 5 6 cueillir des myrtilles ...

Parce que l'extraordinaire est dans le regard qu'on porte sur le monde qui nous entoure; pour la deuxième fois cette année, une assistante maternelle nous fera découvrir sa **promenade quotidienne** tout près de chez elle:

Jeudi 23 mai à 10h

RDV 2 route de la Vente au départ du GR 364

A la Roche Posay

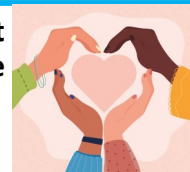
Merci de vous inscrire auprès du relais



Infos Pratiques

Charte nationale, principe 9

« Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants »



Mots clés:

« bien traités » :

La notion de bientraitance fait appel à l'intention, à l'altruisme et à la mise en œuvre d'un processus d'accueil fondée sur la dignité et le respect de la personne »

« nécessaire » :

La présence de cet adjectif met en exergue la nécessité de la proposition : donner la possibilité aux professionnels de se former régulièrement, d'échanger sur leurs pratiques, de penser le quotidien pour lui donner du sens et développer une intelligence collective.

« tout-petits » :

L'utilisation de « tout-petit » dans ce texte-cadre vient remettre l'accent sur la vulnérabilité. Il est utilisé pour renforcer la définition de bientraitance. Cela fait donc écho avec la néoténie de la prime enfance : l'inachèvement à la naissance, et la dépendance de l'enfant les premières années de sa vie. Le terme est emprunté aux anglophones « toddlers » (young children who is just beginning to walk) que nous traduisons par tout-petits.

« avec d'autres intervenants » :

Au-delà de l'équipe, il est nécessaire de se confronter à d'autres champs de réflexions avec des intervenants extérieurs, sortir des organisations quotidiennes pour permettre du recul; et mieux répondre à la complexité de l'être humain accueilli.



Quand on considère que le tout-petit est un être complet et complexe, tout autant que vulnérable et dépendant de son environnement, on perçoit l'enjeu éthique et la grosse responsabilité des adultes qui en prennent soin.

Accueillir la petite enfance n'est donc pas un simple savoir-être intuitif. Cela demande aux professionnels d'assurer le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes enfants qu'ils accueillent. Cela demande également de réfléchir à l'environnement, au milieu de vie qui est offert à ces enfants et à leur famille pour les accompagner dans leur développement global, en prévenant quand cela est nécessaire les difficultés que certains d'entre eux peuvent rencontrer dans ce processus.

Pour mener à bien ces missions, les professionnels ont donc eux-mêmes besoin d'un cadre de travail propice qui leur permette de se réunir et d'échanger, de réfléchir ensemble et de se former.



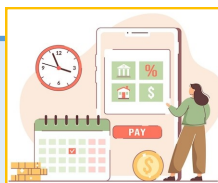
*Sources: <https://www.acepp.asso.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant/> ; Cadre nationale pour l'accueil du jeune enfant

La déclaration de revenus de l'assistant maternel*

Les assistants maternels bénéficient d'un régime d'abattement fiscal particulier plus favorable que le droit commun. Cependant, pour en bénéficier, il convient de déclarer toutes les sommes perçues au titre de leur activité professionnelle.

A déclarer:

- Salaire net, compris congés payés, majoration pour garde d'enfant porteur de difficultés particulières, indemnités de préavis.
- CSG et CRDS des heures normales et des heures supplémentaires et complémentaires exonérées.
- Indemnités: d'entretien, de déplacement et de repas, ou valeur des repas fournis par les parents (communiquée par écrit ou base forfaitaire de 5,20€/repas)
- Le nombre de jours et la durée de présence des enfants pour le calcul de l'abattement supplémentaire.



Non imposables donc à ne pas déclarer:

- Heures supplémentaires et complémentaires dans la limite de 7500€ nets/an.
- Indemnités de non respect de l'engagement réciproque.
- Indemnités de rupture.

A savoir: les cotisations syndicales ouvrent droit à 66% de crédit d'impôt, dans la limite de 1% du salaire imposable, sauf si choix du régime aux frais réels.

*Sources: magazine L'Assmat Hors série 2024 Paie et impôts 2024 –disponible à l'emprunt à la bibliothèque du Relais

Le Coin des Assmats : Détente et Astuces

Chanson composée par une assistante maternelle

Quand on rentre du square
On a souvent les mains noires
Alors avant d'aller manger
Faut bien penser à les laver!

On frotte les mains
On savonne bien
On frotte les mains
On fait des moulins
Entre les doigts
Oui bien comme ça!
Les microbes n'y
Résist'ront pas.

Le repas est terminé
Les dents ont bien travaillé
Alors avant d'aller s'coucher
Faut bien penser à les laver !

On brosse les dents
De bas en haut
On brosse les dents
Bien comme il faut
Celles de devant
Et celles du fond!
Les microbes jamais
N'révisitr'ront.

Cette chanson c'est pour te dire
Qu'avec l'hygiène on n'doit pas rire
Faut se laver correctement
Car être propre c'est important !

Pour répondre tout simplement à des situations de son quotidien, Stéphanie témoigne : « J'ai composé et interprété avec le petit Martin une chanson sur le sujet de l'hygiène intitulée « On frotte les mains ». Je suis partie de mon besoin d'instaurer le rituel du lavage des mains de façon ludique après chaque retour du square. »

Martin aimait tellement la chanter que j'ai décidé de l'enregistrer avec lui.

Retrouvez cet enregistrement en suivant le lien <https://www.youtube.com/watch?v=3z2Vn5Ls3oo>

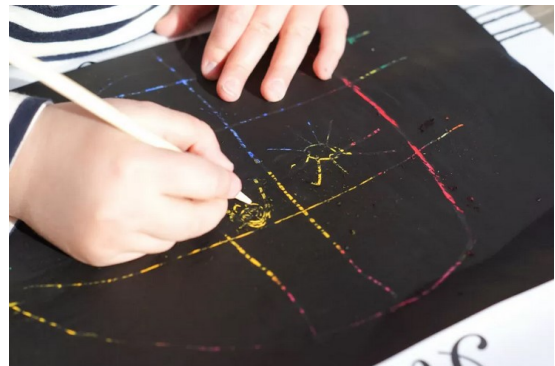
Ou en flashant le QR code:



Tuto activité : Fabriquer sa carte magique

Pour réaliser cette activité, il vous faudra:

- Du liquide vaisselle,
- De la peinture
- Un pinceau
- Une feuille cartonnée
- Des pastels gras
- Un stylet en bois ou le manche d'un pinceau
- Un récipient



En 1er, prendre une feuille cartonnée et la recouvrir de pastel gras.

En 2ème, prendre un récipient, mélangez 1 dose de liquide vaisselle pour 2 doses de peinture.

En 3ème, recouvrir la feuille du mélange (peinture/liquide vaisselle)

En 4ème, laisser sécher la peinture pendant 1 heure.

Puis en dernier, gratter la carte avec un stylet en bois ou l'extrémité du manche d'un pinceau.



Assistant.e maternel.le, parent, vous avez des idées, astuces, comptines, des informations à partager...

N'hésitez pas à en faire part au relais pour qu'elles paraissent dans le prochain numéro!

Crédit illustrations: freepik.com

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



L'essentiel
et plus encore